

EN BREF

- **16/08/2024** – Assurance Auto : malgré une année 2023 marquée par une baisse du nombre de sinistres, [les primes des assurances auto continuent de grimper](#). Ceci s'explique par l'augmentation des coûts engendrés par chaque sinistre.
- **23/08/2024** – Assurance : [les principaux assureurs internationaux partagent tous des indicateurs au vert](#) pour ce premier semestre 2024, avec notamment un confortable niveau de solvabilité, mais aussi une activité en hausse.
- **29/08/2024** – Assurance Vie : dans la continuité du début d'année, [la collecte nette de juillet 2024 est de nouveau positive, s'élevant à +1,8 milliards d'euros](#). A noter que les cotisations ont connu une hausse de 31 % par rapport à juillet 2023.
- **30/08/2024** – Santé : avec pour objectif de faciliter l'accès au dépistage, le ministère de la santé a mis en place un nouveau protocole « mon test IST ». Ainsi, depuis le 1^{er} septembre 2024, [les dépistages des IST réalisés à la demande du patient sans ordonnance sont pris en charge par l'assurance-maladie](#) avec des remboursements qui seront de 100 % pour les moins de 26 ans, et de 60 % pour le reste de la population.

Assurance vie : mauvaise nouvelle pour le taux 2024 de votre fonds en euros

En 2023, les fonds en euros de l'assurance vie ont offert un rendement moyen de 2,6 %, avec certains contrats atteignant jusqu'à 3,7 %. Cette hausse, perçue comme un soutien aux épargnants, a été rendue possible grâce à une stratégie exceptionnelle des assureurs qui ont largement puisé dans leurs réserves, appelées provisions pour participation aux bénéficiaires (PPB). Cependant, les perspectives pour 2024 sont moins bonnes, avec un rendement moyen attendu autour de 2,5 %.

Trois raisons principales expliquent cette baisse anticipée. D'abord, les assureurs auront moins de marge de manœuvre pour puiser dans leurs réserves. En 2022 et 2023, les taux attractifs ont été en partie obtenus grâce à des prélèvements significatifs sur les PPB, mais cette stratégie ne peut être maintenue à long terme. Selon les dernières données de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), les PPB ont déjà diminué, passant de 5,4 % en 2022 à 4,9 % fin 2023. Ainsi, la capacité des assureurs à soutenir les rendements par ce biais est limitée.

Ensuite, la performance des marchés actions, qui avait positivement contribué aux fonds en euros en 2023, pourrait se détériorer en 2024. Les experts anticipent une correction du marché boursier, avec une baisse du CAC 40 estimée entre 10 et 15 % après une forte progression en 2023 (+16,52 %). Cette correction aurait un impact direct sur les rendements des actifs dans les fonds en euros.

Enfin, la baisse attendue du taux du Livret A joue

également un rôle clé. En 2023, son taux était maintenu à 3 %, ce qui a poussé les assureurs à améliorer leurs offres pour rester compétitifs. Toutefois, une baisse de 0,25 à 0,50 point de ce taux est prévue pour 2025. Cela réduira la pression concurrentielle sur les fonds en euros, qui pourraient offrir des rendements moins élevés sans risquer de perdre trop d'épargnants. Finalement, le rendement 2024 des fonds en euros devrait être plus modéré et se rapprocher de leur rendement "naturel", sans interventions exceptionnelles des assureurs.

Comment réformer le régime Cat Nat ?

Dans un contexte où les coûts liés aux événements climatiques sont de plus en plus lourds, atteignant 10,6 milliards d'euros en 2022 et 6,5 milliards en 2023, le gouvernement a annoncé une augmentation de la surprime pour les particuliers, effective au 1^{er} janvier 2025 : 20 % pour les contrats habitation et 9 % pour les garanties dommages auto.

Pour rappel, le régime « catnat » (catastrophe naturelle) est financé par une taxe obligatoire, dite surprime, prélevée sur les contrats d'assurance habitation et garanties dommages des contrats auto pour les particuliers.

[Le régime « catnat » montrant ses limites, le gouvernement a donc lancé une mission pour réformer ce régime](#). Le rapport Langreny propose 11 objectifs et 37 recommandations, dont un système de bonus-malus pour les assureurs et un renforcement de la prévention des risques climatiques, mais ces mesures sont suspendues depuis les élections législatives.

LES EVENEMENTS À VENIR

- Retrouvez l'ensemble de nos événements à venir dans le document joint à l'Actu'Air.